



Énergie renouvelable.
Développement durable.

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

INNERGEX VEND LA TOTALITÉ DE SA PARTICIPATION DANS DES ACTIFS ISLANDAIS POUR 304,8 M\$ US (408,8 M\$ CA)

- Une valeur significative se matérialise pour des actifs secondaires en Islande
- Représente une prime sur la valeur comptable des actifs
- Les produits serviront à rembourser la facilité de crédit d'un an de 228 M\$ CA, au désendettement et aux fins générales de l'entreprise
- Mise à jour des projections 2019

LONGUEUIL, Québec, le 25 mars 2019 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'une entente a été conclue pour la vente de sa filiale Magma Energy Sweden A.B. (« Magma Sweden ») qui détient une participation d'environ 53,9 % dans HS Orka hf (« HS Orka ») pour un prix d'achat de 304,8 M\$ US (408,8 M\$ CA) à un fonds d'infrastructure européen géré par Macquarie Infrastructure and Real Assets, sous réserve des ajustements de clôture habituels.

« Cette transaction est très stratégique et créera de la valeur importante pour Innergex, puisqu'elle nous permettra de nous concentrer sur nos marchés principaux, de rembourser notre facilité de crédit d'un an, de désendetter les facilités de crédit de la Société et de réduire notre exposition aux devises étrangères » a déclaré M. Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex. « Étant donné que le rôle d'Innergex n'incluait pas l'exploitation de HS Orka, nous avons estimé que la vente de cet actif secondaire était conforme à notre stratégie à long terme de développer, détenir et exploiter des actifs d'énergie renouvelable de grande qualité dans nos marchés et compétences clés. »

HS Orka détient deux installations de géothermie en exploitation (Reykjanes et Svartsengi) totalisant 174 MW, une centrale hydroélectrique au fil de l'eau de 10 MW, Brúarvirkjun, qui est en construction, plusieurs projets d'énergie renouvelable potentiels, de même qu'une participation de 30 % dans le Blue Lagoon Geothermal Spa and Resort en Islande.

Les produits nets de la vente seront utilisés pour rembourser la facilité de crédit d'un an de 228 M\$ CA contractée en octobre 2018 au moment de l'acquisition de la participation restante dans les parcs éoliens et entités d'exploitation Cartier, pour désendetter les facilités de crédit de la Société et aux fins générales de l'entreprise.

La transaction entièrement financée est sous réserve de la satisfaction de certaines conditions de clôture, notamment l'obtention de consentements clés de tiers, d'un droit de premier refus à l'égard des actions de Magma Sweden (pouvant être exercé pendant deux mois, aux mêmes conditions) et à d'autres conditions habituelles. Toutes les conditions requises devraient être remplies au deuxième trimestre de 2019 et la clôture de la transaction devrait être complétée suivant la satisfaction de ces conditions.

MISE À JOUR DES PROJECTIONS 2019

La Société met à jour ses projections financières pour 2019 publiées dans son dernier rapport de gestion. En supposant que la transaction sera complétée à la fin du deuxième trimestre 2019 et à la suite de la vente, les projections financières de 2019 ont été révisées et la Société prévoit une augmentation de la production d'électricité de 10 % comparativement à 20 %, une augmentation des produits de 7 % comparativement à 15 %, une augmentation du BAIIA ajusté de 11 % comparativement à 15 %, une augmentation du BAIIA ajusté proportionnel de 9 % comparativement à 12 % et une augmentation des flux de trésorerie disponibles de 10 % (comme prévu initialement). En outre, à la clôture de la transaction, la durée moyenne pondérée restante des contrats d'achat d'électricité d'Innergex devrait augmenter pour passer à 17,4 ans et l'âge moyen pondéré des installations, diminuer à 7,2 ans.

BMO Marchés des capitaux et Stöplar Advisory agissent à titre de conseillers financiers et McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l. agit à titre de conseiller juridique d'Innergex.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Innergex tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion le 25 mars 2019 à 11 h HAE. Les analystes et les investisseurs institutionnels sont invités à accéder à la conférence téléphonique en composant le 1-888-231-8191 ou le 647-427-7450 et à accéder à la webdiffusion en visitant le site <https://bit.ly/2HMgz03> ou le site Web d'Innergex au www.innergex.com. Les journalistes et les membres du public peuvent accéder à cette conférence téléphonique en mode d'écoute seulement. Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible après celle-ci en visitant le site Web www.innergex.com.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

La Société est un producteur indépendant d'énergies renouvelables qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires et des centrales géothermiques. En tant qu'entreprise internationale, Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France, au Chili et en Islande. Innergex gère un important portefeuille d'actifs qui comprend actuellement des intérêts dans 68 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 2 082 MW (puissance brute de 3 062 MW), dont 37 centrales hydroélectriques, 25 parcs éoliens, quatre parcs solaires et deux centrales géothermiques. Elle détient aussi des intérêts dans huit projets en développement d'une puissance installée nette totale de 900 MW (puissance brute de 983 MW), dont trois sont actuellement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement, d'une puissance brute totale de 8 147 MW. Le respect de l'environnement et l'équilibre de l'intérêt supérieur des communautés hôtes, de ses partenaires et de ses investisseurs sont au coeur du développement de la Société. Sa stratégie de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants, de présenter un attrayant rendement ajusté au risque et de distribuer un dividende stable. Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS

Certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. De plus, ces indicateurs facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel et les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document visent le résultat net auquel est ajouté (duquel est déduit) la charge (le recouvrement) d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document visent le BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté proportionnel ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

Les références aux « flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir la fluctuation des taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou la fluctuation du taux de change sur les achats d'équipement. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières portant notamment sur la clôture anticipée de la transaction et le moment de cette clôture, les avantages et les effets stratégiques, opérationnels et financiers devant découler de la transaction, la stratégie commerciale et les perspectives de développement et de croissance futurs de la Société, ses objectifs, ses plans et ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. (l'« information prospective »). Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que environ, approximativement, peut, fera, pourrait, croit, prévoit, a l'intention de, devrait, planifie, potentiel, projeter, anticipe estime, prévisions ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué.

L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, telles que la production, les produits, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel et les flux de trésorerie disponibles prévus afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures et de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Étant donné que les énoncés prospectifs portent sur des événements et des conditions futurs, ils sont de par leur nature assujettis à des risques et incertitudes inhérents. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats actuellement prévus en raison de plusieurs facteurs et risques, notamment les risques liés au secteur de l'énergie renouvelable en général comme la mise en oeuvre de la stratégie, à la capacité de développer les projets conformément aux délais et budgets alloués, aux ressources en capital, aux instruments financiers dérivés, à la conjoncture économique et financière actuelle, à l'hydrologie et aux régimes des vents, aux ressources géothermiques et à l'irradiation solaire, à la construction, à la conception et au développement de nouvelles installations, au rendement des projets existants, aux défaillances d'équipement, au taux d'intérêt et au risque de refinancement, aux taux de change, à la variation du cours du marché de l'électricité, à l'effet de levier financier, aux clauses restrictives ainsi qu'aux relations avec les services publics. Les lecteurs doivent savoir que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les activités ou les résultats financiers d'Innergex figurent dans la notice annuelle d'Innergex qui peut être consultée sur le site Internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Il y a aussi des risques inhérents à la transaction, notamment le défaut de satisfaire aux conditions de clôture, l'exercice de droits de résiliation par Innergex ou l'acheteur et le défaut d'obtenir les consentements de tiers. Par conséquent, rien ne garantit que la transaction sera réalisée ou qu'elle le sera selon les conditions ou au moment que prévoit le présent communiqué. La transaction pourrait être modifiée, restructurée ou résiliée. Rien ne garantit non plus la réalisation des avantages stratégiques, opérationnels et financiers devant découler de la transaction.

L'information prospective qui figure dans le présent communiqué de presse repose sur certaines attentes et hypothèses clés de la Société. Le tableau qui suit présente l'information prospective qui figure dans le présent communiqué de presse, ainsi que les principales hypothèses utilisées pour établir cette information et les principaux risques et principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux exprimés dans cette information.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
<p>Production prévue</p> <p>Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation (PMLT). Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, pour l'énergie solaire, l'ensoleillement historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires, et pour les centrales d'énergie géothermique, les ressources géothermiques passées, l'épuisement des ressources géothermiques au fil du temps, la technologie utilisée et la perte d'énergie potentielle avant la livraison. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée. La Société estime la PMLT consolidée en additionnant la PMLT prévue de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats. Cette consolidation exclut toutefois les installations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (Dokie, East Toba, Flat Top, Guyacán, Jimmie Creek, Mampil, Montrose Creek, Pampa Elvira, Peuchén, Shannon, Umbata Falls et Viger-Denonville).</p>	<p>Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes, solaires et géothermiques et de la production d'électricité connexe</p> <p>Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires et des ressources géothermiques</p> <p>Risques liés aux ressources géothermiques</p> <p>Risque d'approvisionnement en matériel, y compris la défaillance ou les activités d'exploitation et d'entretien imprévues</p> <p>Catastrophes naturelles et cas de force majeure</p> <p>Risques réglementaires et politiques affectant la production</p> <p>Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement affectant la production</p> <p>Variabilité du rendement des installations et pénalités connexes</p> <p>Disponibilité et fiabilité des systèmes de transport</p> <p>Litiges</p>
<p>Produits prévus</p> <p>Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le CAÉ conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Dans la plupart des cas, ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison, sauf dans le cas de la centrale hydroélectrique Miller Creek, qui reçoit un prix établi à partir d'une formule basée sur les indices de prix Platts Mid-C, et de la centrale hydroélectrique Horseshoe Bend, pour laquelle 85 % du prix est fixe et 15 % est ajusté annuellement en fonction des tarifs déterminés par l'Idaho Public Utility Commission. Les produits des installations de HS Orka fluctuent également en fonction du prix de l'aluminium, puisque certains des CAÉ sont liés à ce prix. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation. Sur une base consolidée, la Société estime les produits annuels en additionnant les produits prévus de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats (exclut Dokie, East Toba, Flat Top, Guyacán, Jimmie Creek, Mampil, Montrose Creek, Pampa Elvira, Peuchén, Shannon, Umbata Falls et Viger-Denonville comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence).</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue »</p> <p>Dépendance envers diverses formes de CAÉ</p> <p>Fluctuations des produits de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix comptant) de l'électricité</p> <p>Fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité</p> <p>Changements dans la conjoncture économique générale</p> <p>Capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants</p>
<p>BAIIA ajusté prévu</p> <p>Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en ajoutant au (déduisant du) bénéfice net (perte nette) la provision liée à (le recouvrement de) la charge d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers. Le BAIIA ajusté consolidé exclut toutefois les installations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (Dokie, East Toba, Flat Top, Guayacan, Jimmie Creek, Mampil, Montrose Creek, Pampa Elvira, Peuchén, Shannon, Umbata Falls et Viger-Denonville). Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté prévu ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue » et « Produits prévus »</p>
<p>BAIIA ajusté proportionnel</p> <p>Sur une base consolidée, la Société estime que le BAIIA ajusté proportionnel annuel en additionnant le BAIIA ajusté prévu et la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises d'Innergex (Dokie, East Toba, Flat Top, Guyacán, Jimmie Creek, Mampil, Montrose Creek, Pampa Elvira, Peuchén, Shannon, Umbata Falls et Viger-Denonville).</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue » et « Produits prévus »</p>

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
<p>Flux de trésorerie disponibles prévus et intention de payer un dividende trimestriel La Société estime les flux de trésorerie disponibles prévus comme étant les flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien estimées déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement.</p> <p>La Société évalue le dividende annuel qu'il entend distribuer en fonction des résultats d'exploitation de la Société, des flux de trésorerie, des conditions financières, des clauses restrictives de la dette, des perspectives de croissance à long terme, de la solvabilité, des tests imposés en vertu du droit des sociétés pour la déclaration de dividendes et autres facteurs pertinents.</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue » et « Produits prévus »</p> <p>Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement</p> <p>Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures</p> <p>Charges d'entretien imprévues</p> <p>Possibilité que la Société ne puisse déclarer ou payer un dividende.</p>
<p>Clôture prévue de l'acquisition La Société s'attend raisonnablement à ce que les conditions de clôture soient satisfaites dans les délais.</p>	<p>Satisfaction des conditions de clôture</p> <p>Consentements de tiers et droit de premier refus</p>

Bien que la Société estime que les attentes et hypothèses qui sous-tendent l'information prospective soient raisonnables, les lecteurs du présent communiqué de presse sont mis en garde de ne pas se fier outre mesure à cette information prospective, rien ne garantissant que ces attentes et hypothèses se révéleront exactes. L'information prospective qui figure dans le présent communiqué de presse est donnée à la date du présent communiqué et Innergex décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser l'information prospective, notamment à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou autres, à moins que la législation en valeurs mobilières ne l'y oblige.

- 30 -

Renseignements

Jean-François Neault
 Chef de la direction financière
 450 928-2550, poste 1207
jfneault@innergex.com
innergex.com

Karine Vachon
 Directrice – Communications
 450 928-2550, poste 1222
kvachon@innergex.com